

04.05.2006 – 16:22 Uhr

Après 15 ans, « Augmentez (enfin) les salaires ! »*Berne (ots) -*

Lors de la négociation de ce jour entre les associations du personnel de la Confédération et le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, la délégation de la CNPC (Communauté de négociation du personnel de la Confédération), qui regroupe l'APC, le ssp et garaNto, a émis la revendication minimale de la compensation normale du renchérissement pour 2007, ainsi qu'une augmentation des salaires réels échelonnée jusqu'en 2009. Les syndicats de la CNPC ont mis en garde le Conseil fédéral contre la poursuite de sa mauvaise politique du personnel avec, à la clé, pression sur les salaires, démantèlement de la caisse de pension, suppressions d'emplois et réorganisations inutiles qui ne finissent plus. Ils attendent qu'il leur soit répondu de manière positive jusqu'à la prochaine négociation.

Concrètement, l'APC, le ssp et garaNto demandent pour 2007 1,2 % de compensation du renchérissement, la poursuite du versement de l'allocation de 1,9 % accordée ces deux dernières années en lieu et place de la compensation intégrale du renchérissement et une augmentation des salaires réels de 3 % échelonnée jusqu'en 2009 : des revendications comparativement modestes. Cela fait quinze ans que les employé(e)s de la Confédération attendent un relèvement de leurs salaires réels, alors que depuis 1993, les salaires réels ont augmenté de 12 % dans des branches similaires comme les assurances et les banques. Les comptes de la caisse de la Confédération ne cessent de s'améliorer. Cette dernière peut et doit se permettre pareille augmentation des salaires. Elle n'a plus le droit de clopiner derrière l'évolution des salaires et de refuser la compensation normale du renchérissement.

Les employé(e)s de la Confédération en ont assez de cette mauvaise politique du personnel. C'est pour cela que plus de 16'000 d'entre eux pratiquement 1 sur 2 - ont signé, l'été dernier, une pétition contre les licenciements, le démantèlement des rentes et le relèvement de l'âge de la retraite ainsi que pour une politique salariale correcte. La Confédération doit redevenir un employeur sur qui l'on peut compter et faire passer un message en conséquence à travers sa politique du personnel. Sinon, les meilleurs de ses employé(e)s s'en iront.

Renseignements : Hans Müller, APC (031 938 60 61 - 079 406 93 38), Christof Jakob, ssp (031 371 67 45 - 079 781 90 28), Giordano Schera, garaNto (031 379 33 66 - 079 322 16 04) et Rolf Zimmermann, secrétariat de la CNPC (031 377 01 21 - 079 756 89 50) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)

